

Résumé

d'un projet de communication à présenter lors du

Symposium nord-américain sur l'environnement et le commerce Commission de coopération environnementale

Les politiques environnementales font-elles l'objet d'une sous-enchère? Les effets de l'ALÉNA par Per Fredriksson et Daniel Milliment, Southern Methodist University (États-Unis)

Certains auteurs sont d'avis que l'intégration croissante du commerce régional et mondial contraindra les gouvernements locaux et nationaux à assouplir leurs normes environnementales, ce qui pourrait entraîner une « sous-enchère », où les pressions politiques exercées les amèneraient à baisser systématiquement les enchères entre eux. Cette question a fait l'objet de peu de recherches empiriques.

Notre étude empirique veut déterminer si les pouvoirs étatiques aux États-Unis se font concurrence au chapitre de la réglementation de l'environnement. Les décideurs prennent-ils en compte les décisions des États voisins en matière de politique environnementale? Nous nous intéressons particulièrement à découvrir si le comportement des États aux frontières du Mexique et du Canada se distinguent des autres à cet égard. Question supplémentaire : l'ALÉNA a-t-il modifié l'élaboration des politiques étatiques?

Nous nous appuyons sur des données touchant les émissions de dioxyde de soufre (1929 à 1994) et sur un indice (rectifié selon les schémas industriels) de la sévérité des normes environnementales étatiques au cours des années 1977–1994. Nous appliquons la méthode des moindres carrés et les techniques économétriques à variables instrumentales.

Nous avons découvert un certain nombre de choses. Premièrement, les États prennent en compte les décisions de leurs voisins. Quand les États voisins réduisent de 10 p. 100 leurs émissions de dioxyde de soufre, un État donné réduira d'environ 8 p. 100 son propre taux. Quand ses voisins augmentent de 10 p. 100 la sévérité de leurs exigences, un État donné augmentera de plus de 15 p. 100 ses propres exigences. Ces tendances observées nous mènent à affirmer que les phénomènes signalent une surenchère et non une sous-enchère.

Deuxièmement, nous avons constaté que les États frontaliers du Mexique ou du Canada subissent moins l'influence des États voisins que les autres États, ce qui peut porter à croire que l'élaboration de leurs politiques est peut-être influencée par le pays voisin. Troisièmement, il semble que, avec le temps, les interactions entre les États (y inclus les États frontaliers) tendent à converger vers une relation directe et unique, c'est-à-dire qu'une augmentation des exigences se chiffrant à 10 p. 100 chez les États voisins entraînera une augmentation identique dans l'État en cause, ce qui dénote une harmonisation continue entre les États. Enfin, l'ALÉNA n'a pas eu d'effets mesurables et clairs en la matière.